



## Le Président.

le code général de la fonction publique ; Vu Vu

l'article L 953-6 du code de l'éducation;

le décret n° 99-272 du 6 avril 1999 modifié relatif aux commissions paritaires d'établissement des Vu établissements d'enseignement supérieur (CPE) ;

les statuts de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF), Vu

les statuts de l'Institut National des Sciences Appliquées Hauts de France (INSA HdF); Vu

les élections professionnelles dans la fonction publique du 1er au 8 décembre 2022; Vu

les propositions des organisations syndicales pour pourvoir aux sièges vacants ; Vu

## **Arrête**

Article 1: Les représentants titulaires et suppléants du personnel à la Commission Paritaire d'Établissement commune sont les suivants :

Groupes	Catégorie	ELUS TITULAIRES	ELUS SUPPLEANTS
Groupe 1 : Corps des d'ingénieurs, personnels techniques et administratifs de recherche et de formation (ITRF)	A	Mme CHARLES Martine M. DUBOC Jean-Philippe	M. Philippe MOREAU  M. DELILLE Rémi
	В	M. AVELIN David M. ASSIER Rémy	M. FARDOUX Jean-Michel M. CZEKALSKI Franck
	С	Mme CAZIN Mélanie Mme DESPINOY Isabelle	Mme LHERBIER Rosana Mme QUIN Pascale
Groupe 2 : Corps des personnels administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (AAE – AENES - ADJAENES)	A	M. URBANIAK Rodolphe Mme CHATELAIN Valérie	M. DERUY Eric  Mme DESTRUMELLE  Magalie
	В	Mme RIDET Sandrine Mme. DRAUX Carole	Mme LECOCQ Laurence  Mme MISTURA Patricia
	С	Mme LEMAIRE Christelle M. BALIQUE Florian	Mme WALKIERS-CHARLET Janique Mme VANPOUILLE Caroline
Groupe 3 : Personnels des corps de bibliothèque et documentation (BU)	Α	Mme MEURIN- UYSTEPRUST Charlotte	Mme BAILLY Marion
	В	M. D'OLIVEIRA- RENZENDE Olivier	Mme CAGNIARD Julie
	С	M. BUYCK Eric	Mme SALOME Aurélie





Article 2 : Les représentants de l'établissement désignés pour siéger au sein de la Commission Paritaire d'Établissement commune au titre de l'Administration sont les suivants :

Personnels	Représentants titulaires	Représentants suppléants
	M. ARTIBA Abdelhakim	M. KABILA Abdelak
Enseignants- chercheurs,	M. DE LA BOURDONNAYE Armel	Mme RICHARDOT Valérie
	M. COURTOIS Christian	Mme DUBAR Mirentxu
Enseignants ou	M. ATTAL Frédéric	M. CHAMPAGNE Philippe
chercheurs	Mme MASSA-TURPIN Isabelle	M. OUAFTOUH Mohammadi
	M. DUBAR Laurent	M. LAMBRECHT Stéphane
	M. BRICOUT Éric	Mme HAUBREUX Isabelle
	Mme WIART Karine	M HOUVENAGHEL Stéphan
Autres représentants	M. VARAGO Manuel	Mme CHEF Sabine
	M. HESPEL Olivier	Mme COPLO Carine
BIATSS	Mme SCIARDIS Neily	M. VAN OOST Ludovic
chefs de service	M. EDART Cédric	Mme BOUDY Maryvonne
	Mme FLOREK Katia	M. REGNIER Vincent
	M. FARENEAU Florent	Mme DENISSELLE Ghislaine
	Mme DESTRUMELLE Magalie	M. PAGANELLI Sébastien

Article 3 : Le présent arrêté est soumis à publicité. Il est affiché :

- au bâtiment Froissart
- dans toutes les composantes et tous les services
- sur le site internet de l'université

Il est publié au recueil des actes réglementaires tenu par la Direction Générale.

Article 4 : Le Directeur général des services de l'UPHF et le Directeur Général de l'INSA sont chargés chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Valenciennes, le 24 Mars 2025 Le Président.

Professeur Abdelhakim ARTIBA